

Source : LA VOIX DU NORD

Région > Saint-Omer et ses environs > Houlle

À Houlle, on recrute des voisins vigilants pour du lien social et de la citoyenneté

PUBLIÉ LE 23/02/2014 JEAN-MARC SZUBA

La commune a adhéré au dispositif des Voisins vigilants. Une « participation citoyenne et quelque chose qui crée du lien social », estime le conseil municipal qui recherche des volontaires.



Sept communes au nord de Saint-Omer ont signé, avec la gendarmerie, un protocole pour la mise en place du dispositif des Voisins vigilants. Cela, après une réunion d'information pour démythifier une opération qui évoque tout de suite « la délation et une vision de la gendarmerie comme système répressif alors qu'elle intervient aussi pour la protection des biens et des gens », note Jean-Luc Courbot, adjoint.

« Il y a toujours eu un lien entre la gendarmerie et le monde rural », insiste Stéphane Frédéric, conseiller municipal et un

des deux habitants de la commune, avec Jean-Luc Huyghe, à avoir accepté d'être voisin vigilant. Il ajoute que, comme « *les communes importantes se protègent de plus en plus, cela risque de faire glisser la délinquance vers le monde rural* ». « *On ne cherche pas des shérifs* », insiste Jean-Luc Courbot. « *C'est aussi une participation citoyenne* », ajoute Stéphane Frédéric.

« *Les voisins vigilants, c'est important dans une commune comme la nôtre qui fait neuf kilomètres de long sur deux de large, avec un habitat parfois dispersé* », poursuit l'adjoint qui donne l'exemple de ce qu'il faut faire. « *Avant, quand on voyait un véhicule inhabituel, on ne faisait rien et on ne notait pas son immatriculation. Quand on apprenait qu'il s'était passé quelque chose, c'était trop tard. Désormais, l'intérêt, surtout avec les moyens dont on dispose actuellement, c'est de le prendre en photo, noter l'immatriculation et envoyer un mail à un voisin vigilant qui, lui-même, le fera suivre à Xavier Ravon, le gendarme référent pour Houlle.*»

« *Le dispositif développe le lien social. On va plus facilement parler aux autres, ça développe l'esprit d'entraide* », remarque Stéphane Frédéric. « *Ce système doit rester dans une logique d'observation et faciliter la réactivité de la gendarmerie* », note Jean-Luc Courbot.

Un appel est donc lancé à ceux qui veulent rejoindre le dispositif des Voisins vigilants et qui sont invités à se rapprocher de la mairie (03 21 93 12 15).